

PORTES DE SAINT-OUEN MONTMARTRE CLIGNANCOURT POISSONNIERS

N°5
LETTRE D'INFOS
NOVEMBRE 2015

**Grand
Projet
Renouvellement
Urbain**



ÉDITO

La requalification des Portes du 18^e reste une priorité de la municipalité. Depuis plus de dix ans, plusieurs projets emblématiques ont été engagés : la reconstitution des équipements publics de la Porte Montmartre, ainsi que la reconstruction des logements de Paris Habitat et la diversification des commerces. Toutes ces actions ont le même but : désenclaver ces quartiers, mettre à disposition des services publics de qualité, engager de nouvelles dynamiques économiques et générer de l'emploi. Ainsi, la participation des habitants est essentielle pour faire émerger de beaux projets comme celui de la Maison Bleue.

Cependant, dans un contexte économique difficile, certains résidents des Portes voient leur situation sociale stagner ou se détériorer. L'usage intensif de l'espace public avec la vente à la sauvette est aussi une conséquence des difficultés sociales que connaissent certains publics. Ces éléments soulignent la nécessité de renforcer notre action. La Ville de Paris s'est portée candidate auprès de l'ANRU pour le programme 2014-2020 de rénovation des quartiers. Toutes les Portes du 18^e ont été retenues. Les priorités sont mises sur le volet social et la poursuite des projets comme le prolongement du tramway T3, la construction et la réhabilitation des logements sociaux, la rénovation des équipements publics, l'installation d'activités nouvelles. La métamorphose du 18^e se poursuit donc... à ses Portes !

Eric Lejoindre

Maire du 18^e arrondissement

Colombe Brossel

Adjointe à la Maire de Paris, chargée de la sécurité, la prévention, la politique de la ville et de l'intégration

Jacques Baudrier

Conseiller de paris délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain



La Maison Bleue

GROS PLAN

La Maison Bleue Porte Montmartre

La Maison Bleue est le nouveau centre social qui vous accueille depuis un an, avenue de la Porte de Montmartre.

Ce lieu est géré par des habitants regroupés en association, mobilisés pendant plus de quatre ans sur le projet.

Les activités et les animations festives qui s'y déroulent, sont le fruit des propositions et des idées apportées par ces habitants investis. Elles sont renouvelées régulièrement.

La Maison Bleue est un lieu d'écoute qui fédère habitants et associations et va au-devant de ceux qui n'auraient pas l'idée d'entrer dans un centre social. Ce lieu

est le vôtre, il est créé pour vous.

En poussant la porte, vous pourrez participer à de nombreuses activités organisées par les habitants du quartier avec qui vous ferez connaissance.

» Ce lieu est le vôtre. Il est créé pour vous. Poussez la porte et faites connaissance.

Pour ceux qui le souhaitent des permanences d'aide à l'insertion professionnelle ou de conseils du service de Médiation de la Ville de Paris sont notamment à votre disposition.

Cette Maison vous appartient. À vous de la faire vivre, de la faire évoluer, de construire ce lieu de vie, fait de rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

LE CADRE DE VIE DE LA PORTE MONTMARTRE

Habiter un quartier, ce n'est pas seulement s'y loger... Refaire de la ville dans les quartiers populaires suppose de rompre avec le tout logement, de développer l'offre d'équipements, de commerces et de services à la hauteur des besoins des habitants et de la fréquentation des lieux. C'est le cas, avenue de la Porte de Montmartre, où le projet urbain associe logements, immeubles d'activités, hôtels, équipements et tissu commercial local afin d'amorcer une nouvelle dynamique de quartier.

Les transformations du secteur de la Porte Montmartre

Rappelons-nous les débuts de la transformation de ce quartier, avec le réaménagement des squares, le maintien de la poste avec l'installation du PIMS (Point information multi service), l'ouverture du Petit Ney en 1999, l'installation du terrain de boule mail Binet en 2010, l'ouverture de la nouvelle crèche en janvier 2011.

Dans le cadre du projet d'aménagement Binet, le centre médico psychologique (CMP) Binet a été relocalisé et vous accueille depuis 2012 au 124 boulevard Ney, où il est

regroupé avec le CMP ados, dans la polyclinique Ney, agrandie et réaménagée.

Plus largement, la municipalité soutient financièrement la vie associative du quartier. Depuis 10 ans, plusieurs associations ont investi des locaux en pied d'immeubles : un pôle associatif a été créé, rue Camille Flammarion, hébergeant la compagnie Résonances, Oasis 18, Sirius Prod. et la Sierra Prod. L'association Adage s'est installée rue Eugène Fournière en 2014. L'association olympique sport Montmartre bénéficie de locaux pour

accueillir ses licenciés et le Petit Ney accueille l'Accorderie 18.

Toutes ces transformations ont permis d'améliorer votre cadre de vie, de favoriser le lien social et l'accès aux services publics.

L'association des commerçants du Carré de la Porte Montmartre, très investie dans la vie du quartier, regroupe une quarantaine d'adhérents et organise des manifestations commerciales régulièrement, tous les trimestres.

Soutenir le commerce de quartier

Le quartier de la Porte Montmartre était doté d'une offre commerciale importante mais peu diversifiée et déclinante. Ce diagnostic a été le point de départ en 2003, d'une action commune visant à redonner un élan aux commerces de l'avenue de la Porte de Montmartre et du boulevard Ney.

Des commerces se sont installés et proposent de nouveaux services : une brasserie et un boucher accompagnent le marché de la Porte Montmartre. Le quartier voit l'arrivée d'artisans d'art : luthiers, ébéniste, corsetier, intégrés dans le tissu existant.

Un programme de rénovation des devantures commerciales a été mis en place dans

le cadre de l'ANRU (2005/2011) : 27 commerces ont déjà été embellis, rénovés et sécurisés et 9 commerces sont en cours.

Paris Habitat embellit votre cadre de vie : les résidentialisations

Le patrimoine HBM des années 30, appelé la ceinture rouge de Paris, et les immeubles construits dans les années 60, plus proches du périphérique, ont bénéficié d'une importante opération de résidentialisation et de l'amélioration de la qualité de services de 2003 à 2014.

> Retour d'expérience

Depuis 2002, Paris Habitat a mené des travaux de requalification des espaces extérieurs sur l'ensemble de la « cité Montmartre » (HBM de la Porte de Clignancourt à la Porte Montmartre). Les premières opérations ont concerné les groupe Camille Flammarion et Eugène Fournière avec de nombreux retournements de halls et une sectorisation des groupes. Les enquêtes de satisfaction réalisées auprès des locataires ont révélé un bilan plutôt mitigé. La création d'accès direct depuis la rue a fait perdre de la convivialité à ces ensembles, les locataires ne se rencontrant plus dans les cours.

Les requalifications suivantes se sont davantage appuyées sur la concertation des locataires et une approche paysagère a été privilégiée. Moins minérales, les cours ont été davantage végétalisés



et un travail important a été réalisé sur les circulations ainsi que sur les accès pour les personnes à mobilité réduite.

Lors de la requalification du groupe Labori - Clignancourt, imaginé par le paysagiste Michel Pena, un jardin partagé a été créé. Ce jardin était géré par une association composée de locataires du groupe. Il a fonctionné cinq ans, de 2009 à 2013. Puis l'association a connu quelques difficultés et s'est dissoute.

« Nous sommes en train de réaménager l'espace avec une association. Nous souhaitons ensuite aider à la remobilisation des locataires autour d'un nouveau projet associatif pour une gestion partagée de cet espace.

L'agence s'efforce d'impliquer les habitants afin d'améliorer la vie des groupes et le respect des espaces communs. Quand elle existent, nous nous appuyons sur les amicales de locataires. »

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER BINET, PORTE MONTMARTRE

Il a fallu de nombreuses phases de construction, relogement, démolition, reconstruction pour transformer le quartier. Ce projet de longue haleine est un trait d'union entre Saint-Ouen et les quartiers parisiens situés au-delà du boulevard des Maréchaux. L'ensemble des bâtiments, donnant directement sur l'avenue

de la Porte de Montmartre, assure cette continuité. La voie nouvelle, à sens unique permettant l'accès aux écoles (sans impasse), reliera à terme l'avenue de la Porte de Montmartre au mail Binet. La rue Paul Grimaud et la placette Françoise Dorléac font, dès à présent, partie du quartier.

BINET 1 : l'avenue recomposée



Début 2014, les habitants ont progressivement investi le bâtiment de logements livré par Paris Habitat, le long de l'avenue de la Porte de Montmartre. La façade de couleur rouille donne le ton, avec ses 84 appartements, répartis sur quatre cages d'escaliers. En dessous, les grandes baies vitrées des équipements invitent le passant à entrer. Malheureusement, il n'est toujours pas possible d'accéder aux parkings privés, du fait des nombreux chantiers le long de la voie nouvelle. Encore un peu de patience !

Précédemment, la crèche reconstruite de l'autre côté de l'avenue a ouvert en janvier 2011.

Le centre social « La Maison Bleue » a pour vocation de favoriser l'insertion sociale. Plusieurs activités — loisirs, accompagnement scolaire, ateliers linguistiques — y sont proposées. Il accueille depuis mars 2015 une nouvelle permanence du médiateur de la Ville de Paris. Vous avez un litige avec un service de la mairie ou des difficultés récurrentes avec un organisme municipal ? Le médiateur est à votre disposition.

Gérée par l'association Famille et Cité, la structure multi accueil petite enfance, située à l'arrière du centre social, permet aux parents qui fréquentent le centre, de laisser leurs jeunes enfants quelques heures dans un environnement propice et rassurant.



Enfants, adolescents, adultes, le centre d'animation René Binet est fait pour vous ! Équipé d'un dojo et d'une salle de danse, il propose des activités sportives, culturelles et des ateliers autour du « vivre ensemble », tels les relations parent/enfant, l'apprentissage du français, l'accompagnement scolaire... La musique n'est pas oubliée avec son offre de cours, ses studios d'enregistrement et de répétition. Par sa diversité d'activités, le centre d'animation attire au-delà du quartier Montmartre et contribue à un échange entre habitants du 18^e.

Depuis fin 2013, la bibliothèque Jacqueline de Romilly, anciennement « bibliothèque Binet », a achevé sa mue. Elle propose deux espaces de lecture ouverts sur un jardin intérieur, un espace plus ludique en bas, tandis que les plus studieux sont à l'étage. Club de lecture, expositions et conférences, petits concerts, ciné-club ou animation autour du jeu vidéo, sont l'occasion de rencontres entre usagers.

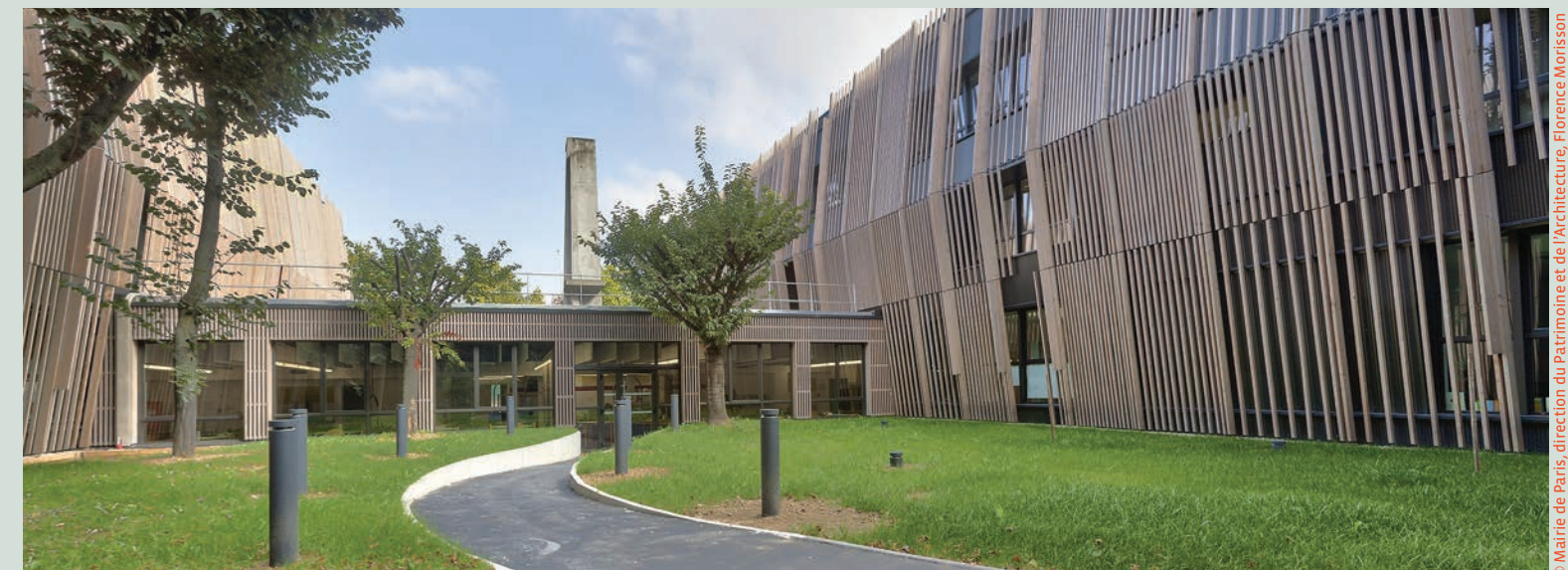


BINET 2 : le cœur d'îlot



Une cinquantaine de logements construits par Paris Habitat seront livrés l'année prochaine et permettront à de nouveaux habitants de venir vous rejoindre. Entre les deux immeubles de cinq étages, la cour plantée que l'on traversera pour rentrer chez soi, éclairera une salle commune à l'usage des résidents.

À côté, un centre de PMI et un centre de trois cabinets dentaires ouvriront leurs portes courant 2016 venant ainsi compléter l'offre de services.



BINET 3 : un écran pour protéger et apporter de la diversité

Un hôtel 3 étoiles avec un centre de formation, des bureaux et un restaurant viendront marquer l'entrée de la voie nouvelle face au périphérique.

En continuité, un immeuble de bureaux d'entreprises s'insèrera à l'angle de la voie, avec en rez-de-chaussée, donnant sur la placette, la salle polyvalente très attendue des habitants du quartier.

Ces deux chantiers vont débuter successivement en fin d'année. La première livraison est attendue mi-2017 pour les bureaux et début 2018 pour l'hôtel. Ces bâtiments formeront un écran phonique non négligeable vis-à-vis du périphérique.

En fin d'opération, un petit immeuble de logements sera réalisé par l'Association Foncière Logement.



La rue Paul Grimaud, partiellement réalisée, a permis, en septembre 2014, l'inauguration du groupe scolaire Binet avec son école maternelle de 10 classes flambant neuve et les deux écoles élémentaires réhabilitées. L'architecture en bois qui habille les bâtiments, permet une unité d'ensemble. Les trois écoles bénéficient à présent d'une vraie place pour les entrées et sorties de classes. Un chêne écarlate sera planté cet automne et la fontaine sera mise en service à cette occasion.

LE PROJET DANS SA DIMENSION URBAINE ET SOCIALE

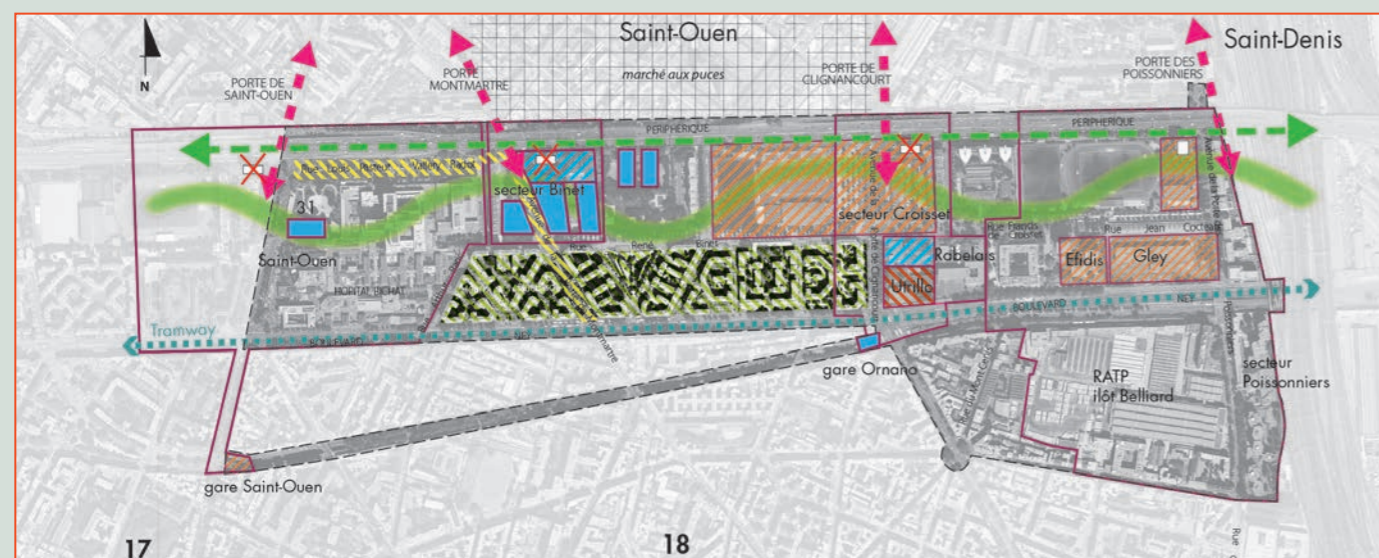
Le projet social et urbain se développe de la Porte de Saint-Ouen à la Porte des Poissonniers, entre les boulevards des Maréchaux qui accueilleront bientôt le tramway, et la limite communale au-delà du boulevard périphérique. Il est intégré à ce qu'on appelle la ceinture verte, dans laquelle ont été bâtis les habitations à bon marché (HBM) et de nombreux centres sportifs et parcs au milieu du XX^e siècle, et qui constituent aujourd'hui un potentiel paysager à valoriser.

Plusieurs secteurs d'aménagement urbain en travaux ou à l'étude

Le secteur Binet se finalise et a démarré les premières réalisations ou études sur le secteur Croisset, les sites d'EFIDIS, de la caserne Gley, de la Porte des Poissonniers. Le volet social s'attache à répondre aux besoins des habitants et du quartier autour de quatre enjeux :

- des services et des actions pour mieux répondre aux habitants les plus isolés et les plus en difficulté,

- une coopération renforcée au service des parents, des enfants et des jeunes,
- mieux vivre son quartier et son logement,
- des transformations et un projet urbain au service des habitants, des usagers et de l'attractivité des quartiers : entre quartiers périphériques, quartiers parisiens et quartiers à vocation intercommunale.



Tout sur le prolongement du tramway

Le projet prévoit le prolongement du tramway T3 entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Asnières. D'une longueur de 4,3 km, il compte huit nouvelles stations et traverse les 18^e et 17^e arrondissements de Paris. La mise en service est prévue fin 2017. Les trémies (ou tunnels) seront supprimées sur chacune de ces Portes. Les chaussées seront remises au même niveau, ce qui offrira une continuité de l'espace urbain et requalifiera cet axe important qu'est le boulevard des Maréchaux. En ce moment, les équipes sont en train de combler les tunnels en commençant par celui de la Porte des Poissonniers. Le tramway s'intègre à chacune des Portes en s'adaptant à leurs spécificités. Ainsi, la Porte de Clignancourt, axe majeur vers Saint-Ouen jusqu'au stade de France, marque le lien entre le marché

aux Puces de Saint-Ouen et la ligne 4 du métro. L'amélioration de la place est un des enjeux d'aménagement du projet du tram, en offrant une plus grande place aux piétons et aux vélos. La Porte Montmartre, secteur de commerce sur le trajet du tramway, accueille un marché alimentaire dont les empla-

cements ont été déplacés sur l'avenue de la Porte de Montmartre jusqu'au mail Binet, afin de libérer le boulevard Ney. Enfin, Porte de Saint-Ouen, le projet propose des aménagements urbains permettant de faciliter l'intermodalité métro (ligne 13)/bus (81 et 341)/traverse et tramway, et de désencombrer les deux places situées au nord du boulevard Ney.



© Mairie de Paris, direction de la Voirie et des Déplacements

DES LEVIERS POUR POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS

Une mobilisation d'ampleur en faveur des quartiers populaires : un nouveau Contrat de Ville et un projet de territoire pour les 5 ans à venir

Au cours des derniers mois, de très nombreux partenaires institutionnels, des associations et habitants de tout Paris, se sont mobilisés pour l'élaboration du Contrat de Ville 2015-2020 en se fixant des objectifs ambitieux au service des habitants des quartiers populaires. La priorité va à la jeunesse et à l'éducation, à l'emploi et à la formation, ainsi qu'à la participation citoyenne. Ce Contrat de Ville a été signé par l'ensemble des partenaires le 7 mai 2015 lors d'une cérémonie au gymnase Ostermeyer. Un coup de projecteur sur le 18^e arrondissement ! Ce nouveau Contrat de Ville parisien se décline ensuite à l'échelle locale : un projet de territoire est donc à l'œuvre sur les quartiers du nord du 18^e arrondissement. Il fixe les priorités, les actions souhaitées en concertation avec les habitants, les associations et les institutions.

Ainsi depuis le 3 avril 2015, une démarche de consultation des citoyens a été lancée par les équipes de la Politique de la Ville pour constituer la feuille de route des cinq ans à venir sur les Portes Montmartre - Poissonniers - Moskova / Blémont (nouveau quartier intégré en politique de la Ville) / Amiraux-Simplon. Elle a été restituée en septembre. Le conseil citoyen permettra votre implication dans la construction du projet de territoire et le suivi de sa mise en œuvre.

Inscrivez-vous pour faire partie du conseil citoyen du 18^e arrondissement et de son groupe moteur auprès de l'équipe de développement local.

Des aides financières pour le quartier par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

La Ville de Paris profite de cette démarche pour engager une deuxième phase de réaménagement urbain, porteuse d'un changement d'échelle pour le territoire. La possibilité de libérer une partie des grandes emprises publiques comme la caserne Gley, la réalisation d'autres opérations d'aménagement de grande ampleur Porte de Clignancourt, la réhabilita-

tion de la tour Poissonniers et l'arrivée du tramway sur le boulevard des Maréchaux offrent des potentiels de réaménagement. La Ville s'est ainsi portée candidate auprès de l'ANRU pour démarrer ces mutations sur le grand secteur Porte Montmartre - Porte d'Aubervilliers et a été retenue sur ce site comme sur quatre autres sites parisiens (Bédier, Chevaleret

Oudin [13^e], Goutte d'Or sud / Boris Vian [18^e], Orgues de Flandre [19^e], Bagnolet / Montreuil [20^e]. Par ce biais, l'ANRU accompagne et soutient financièrement les collectivités territoriales dans la réalisation de leurs projets de renouvellement urbain, permettant d'améliorer la mixité sociale et les conditions de vie des habitants.



© Mairie de Paris, direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires

Modification du Plan local d'urbanisme (PLU)

Lors de l'enquête publique qui s'est tenue du 9 juin au 10 juillet 2015 dans les 20 mai-ries d'arrondissement, des observations ont été émises par le public. Outre les modifications d'ordre général concernant tout Paris, les orientations d'aménagement du secteur Porte Montmartre - Porte de Clignancourt ont évolué. Désormais des opportunités de transformations seront possibles sur le secteur de la Porte des Poissonniers au nord du boulevard Ney. En effet, le périmètre d'attente qui « gelait » ces terrains a été levé.

L'ENTRÉE NORD DE PARIS REPENSÉE

L'îlot Croisset, Porte de Clignancourt

La cité scolaire du collège Utrillo et du lycée Rabelais, est en cours de mutation. Ce terrain va accueillir les logements reconstitués suite à la prochaine démolition de la tour Clignancourt.

Paris Habitat a investi le terrain d'angle au nord du collège. Ce printemps, la construction de ces 103 logements sociaux et du nouveau restaurant du CROUS a démarré : livraison prévue à l'été 2017. Deux années de chantier pour transformer l'image du quartier !

Quant au collège actuel, construit en 1972, il va bénéficier d'une opération de réhabilitation lourde et d'extension, avec la création d'un pôle sportif et d'un service de restauration scolaire dans l'établissement. Le chantier démarrera à l'été 2018, pour une ouverture du collège en 2020. Pendant la durée des travaux, les élèves seront accueillis dans les locaux de la future école du 113 rue Championnet.

Le projet conçu par les agences d'architecture Gaëtan Le Penhuel et Mathurin Hardel/Cyrille Le Bihan, offre un large cœur d'îlot plein sud, ensoleillé et très planté. Il s'inscrit dans un secteur en mutation avec l'arrivée du tram et la requalification du carrefour. Le projet s'articule autour de deux bâtiments de logements posés sur un socle commun, à la volumétrie dynamique, qui accueillera le restaurant universitaire du CROUS, en remplacement de celui du boulevard Ney.



Le premier bâtiment, sur l'avenue, abritera 63 logements. Haut de neuf étages, il marquera l'angle face aux immeubles des HBM. Il signalera l'entrée nord de la capitale.

Face au mail végétal Francis de Croisset, un second volume plus horizontal comporte 40 logements, avec double orientation et dotés de balcons d'angle. À rez-de-chaussée, l'accès au parking souterrain sur le mail Croisset offre 78 places de stationnement sur un niveau.

Le restaurant universitaire, accessible de plain-pied depuis le mail Croisset, fait face à l'université Paris 4. Sa salle à manger largement vitrée ainsi que le rez-de-chaussée commercial sur l'avenue, participeront à l'animation du quartier renouvelé.



Changement de paysage : les tours vouées à disparaître

Après la démolition de la tour du 32 avenue de la Porte de Montmartre, celle de la Porte de Saint-Ouen a démarré. Suivra celle de la Porte de Clignancourt.

Par ailleurs, de nouvelles études urbaines vont être engagées sur les Portes de Clignancourt et des Poissonniers. Les habitants seront associés prochainement par le biais d'actions de concertation.

Repères

2002 – 2009 : lancement

2002 : avenant au Contrat de Ville

2004 : premier projet de territoire du GPRU Portes Montmartre - Clignancourt

2006 : opération Binet approuvée et concession d'aménagement signée avec Paris Habitat

2007 : convention ANRU Portes Pouchet (17^e) et Montmartre - Clignancourt (18^e)

2009 : carré des Biffins, premier film de la Sierra Prod, premier salon du livre de la jeunesse

2010 – 2015 : Premières livraisons

2010 : livraison de la nouvelle crèche Porte Montmartre

2011 : convention de Gestion Urbaine de Proximité

2012 : déplacement des terminaux de bus et rénovation de l'avenue de la Porte de Montmartre

2013 : 32 avenue de la Porte de Saint-Ouen : construction de 36 logements neufs et réhabilitation de la tour ; livraison Binet 1 : 84 logements et 4 équipements (bibliothèque, centre d'animation, centre social et halte-garderie)

2014 : livraison du groupe scolaire Binet et de la place Françoise-Dorléac ; livraison du centre social « La Maison Bleue »

2015 : démolitions des tours Montmartre, Saint-Ouen et Clignancourt

2015 – 2020 : Poursuite

2015 : signature du nouveau Contrat de Ville, deuxième projet de territoire 2015-2020

2015-2017 : études urbaines sur les Portes de Clignancourt et des Poissonniers

2016 : convention NPNRU pour subventions de projets ; livraison Binet 2 : 50 logements, PMI et cabinets dentaires

2017 : livraison Binet 3 : hôtel d'entreprises et salle polyvalente ; livraison Croisset : 103 logements et restaurant du CROUS

2018 : livraison finale de l'opération Binet : un hôtel 3 étoiles, 20 logements AFL et la voie avec ses trottoirs

2019 : lancement des travaux sur les Portes de Clignancourt et Poissonniers

2020 : livraison du collège Utrillo rénové ; livraison d'un immeuble de 70 logements sur le site EFIDIS

POUR ALLER PLUS LOIN

Réflexions sur Paris Nord-Est Élargi et l'Arc de l'Innovation

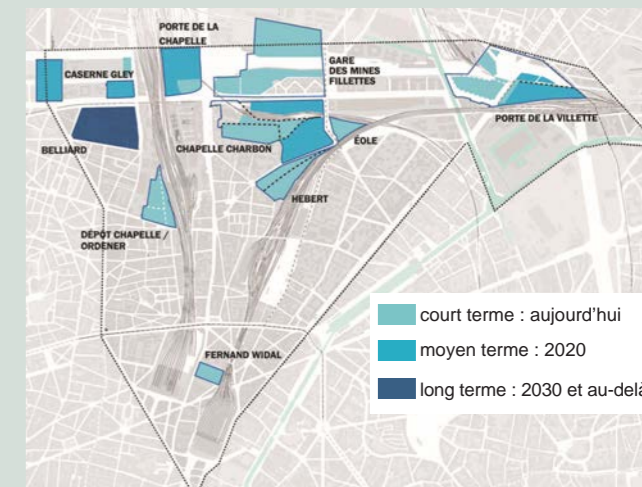
Le secteur Porte de Clignancourt / Porte des Poissonniers fait partie d'une réflexion plus large, que mène l'agence d'architecture de François Leclercq, à la demande de la Ville de Paris, sur Paris Nord-Est Élargi (PNEE). Ce territoire en triangle, formé par la gare de l'Est, la pointe de la Villette et la Porte de Clignancourt, couvre près de 600 hectares.

Cette étude vise à mieux relier les quartiers nouveaux et existants dans leur fonctionnement urbain comme dans leur équilibre social et leurs fonctions économiques / commerces / logements.

Au cœur de cette étude, la Ville de Paris porte, depuis 2008, une démarche sur des lieux innovants permettant

une concentration inédite de chercheurs et d'étudiants pour des projets d'entreprises. Véritable ouverture à la Métropole, le projet de l'Arc de l'Innovation qui traduit ce dynamisme économique, consiste à créer en lien

avec les villes voisines, une nouvelle aire économique (100 000 m²) le long du péri-phérique, centrée sur l'innovation, et aux usages mixtes : universités, logements, pépinières, incubateurs, terrains d'expérimentation de produits innovants.



En savoir plus

> **Le centre social « La Maison Bleue »**
Du lundi au samedi, de 9h00 à 17h00
Permanence du médiateur tous les jeudis de 14h00 à 17h00, prise de rendez-vous obligatoire au 01 53 09 24 38

> **L'Accorderie 18 : au Petit Ney**
N'hésitez pas à venir découvrir ce nouveau réseau d'échange et de coopération !
01 84 17 35 14 - www.accorderie.fr/paris18

> **L'association des commerçants du Carré de la Porte Montmartre**
La présidente, Patricia Lardais, est joignable à motomontmartre@free.fr

> **Paris Nord-Est Élargi et l'Arc de l'Innovation**
<https://paris-nord-est.imaginons.paris/>

> **Le tramway T3**
Actualités du chantier, événementiels, revues de presse... Ayez le réflexe Facebook : <https://www.facebook.com/prolongementdutramway3aparis>
Ou bien rendez-vous sur le site dédié : <http://www.tramway.paris.fr>

> **Le Contrat de Ville**
<http://www.paris.fr/actualites/contrat-de-ville-priorite-aux-quartiers-populaires-2042>

> **Croisset - le chantier Paris Habitat**
Pour toutes réclamations, contacter l'entreprise Fayat bâtiment IDF :
Fabrice Gandais, *conducteur de travaux principal*, +33 (0)6 20 91 83 30 ou f.gandais@fayatbatimentidf.fayat.com

Une équipe à votre disposition

Infos pratiques

Adresse : 3 rue Fernand Labori

Contacts :

Chef de projet politique de la Ville :

> Anne Arregui : 01 53 26 69 35 / 06 87 58 73 81,

Chargés de développement local :

> Marina Von Rosenschild : 01 71 28 76 61,

> Bacary Sané : 01 71 28 76 62,

> Hélène Renault : 01 71 28 76 60.

L'équipe de développement local a pour mission d'accompagner les initiatives des habitants et des associations et mobiliser les partenaires d'un territoire autour des enjeux du quartier. Elle vous y attend !